

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020
COMPTE-RENDU

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11.3.2020

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Election du Maire

Jean-Michel ISOART ayant obtenu 10 voix lors du 1^{er} tour de scrutin est proclamé Maire de la commune de Vignec.

3. Détermination du nombre d'adjoints au maire

Vu l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et considérant la situation particulière liée au risque sanitaire du Covid19, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint au maire.

4. Election des adjoints au maire

Sous la présidence de Jean-Michel ISOART, Maire, est élu au 1^{er} tour de scrutin :
- 1^{er} adjoint Michel MILLET (10 voix)

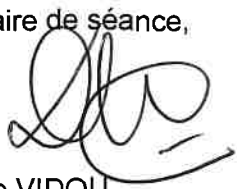
5. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, conformément à l'art. L2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, de déléguer à M. le Maire un certain nombre de ses compétences.

Vignec, le 27 mai 2020

La secrétaire de séance,

Dominique VIDOU



Le Maire,

Jean-Michel ISOART

